

FORMATION – 2024

Prise en Charge d'une Urgence Vitale Intra Hospitalière (PCUIH) Avec utilisation du chariot d'urgence

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence vitale
- Prendre en charge seul ou en équipe pluri professionnelle une urgence vitale dans son contexte professionnel avec le matériel d'urgence du chariot d'urgence, selon son niveau de compétences, en attendant l'arrivée des secours médicalisés
- Optimiser la gestion d'une situation d'urgence grâce à une utilisation adaptée du matériel et des médicaments du chariot d'urgence
- Réaliser les gestes techniques d'urgence recommandés en fonction de la problématique rencontrée conformément aux dernières recommandations et protocoles validés par la SFMU et/ou la SFAR

Personnels concernés

- Professionnels de santé, médecins, personnels en exercice dans l'unité de soins d'un établissement de santé ou médico-sociaux
- Prérequis: Aucun

Contenu du programme

- Connaître et s'approprier le contenu du chariot d'urgence
- Analyse des spécificités du chariot d'urgence suivant les unités de soins
- Les stratégies diagnostiques- techniques et thérapeutiques actualisées
- Rappel de la procédure d'alerte
- Les signes de gravité d'une détresse vitale et de reconnaissances de l'arrêt cardio-respiratoire
- La réanimation cardiopulmonaire avec utilisation d'un DAE et chariot d'urgence adapté au contexte professionnel du service
- Actualisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans la prise en charge de l'ACR

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de savoir théorique et pratique
- Etudes de cas cliniques emblématiques de la spécialité de l'unité
- Jeux de rôle et mise en scène de situations d'urgence permettant de réaliser les gestes adaptés

Suivi et évaluation

- Feuille de présence émargée par les stagiaires
- Mise en situation professionnelle d'urgence
- Evaluation de la formation par les stagiaires

A l'issue de la formation:

Attestation de fin de formation remise au stagiaire ou adressée au service de formation

Concepteur/intervenants

- Dr Nicolas Roussel Référent Médical
- Cadre de Santé/ Equipe pédagogique CESU 42
 - Formateurs habilités par le CESU 42 médecins urgentistes- Médecin anesthésiste – infirmiers

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 personnes par groupe
Lieu : in situ
Durée de la formation : 2 x 3 heures
Horaire : 13h30-16h30
Tarifs formation Ext : 262 € / personne

Dates de la formation

Nous contacter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

**Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42**

**Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34**

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr